

République Algérienne Démocratique Et Populaire

WILAYA DE DJELFA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

NIF : 097417019057223

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services public , la loi n°23-12 du 05/08/2023 fixant les générales relatives aux marchés publics et suite a l'évaluation de l'opération : l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°22/2025 publier dans les journaux "الفجر" en arabe du le 17/03/2026 et " LA NATION en français du le 17/03/2026 Pour objet :

Réhabilitation de extension des sièges administratifs de la wilaya délégué de Ain Ouassara (02 lots)

Lot 01 . parachèvement de Réhabilitation et extension du siège de la trésorerie de la wilaya délégué de Ain Ouassara

Le Wali de la wilaya de Djelfa - Direction de L'administration Locale — lance un avis d'attribution provisoire comme suite :

Lot	société retenu	N.I.F	Montant TTC DA corrigé	Note (d'offre Technique)	Délai de exécution	Observation
01	DERBALI MOHEMED HICHAM	178173100071108	10.259.801,58	41	58 jours	Moins disan qualifier

Les soumissionnaires non retenus peuvent introduire leurs recours à la commission des marchés publics de la wilaya (Secrétariat Général) et ce dans les 10 jours qui suivent la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux.